

PC4 - NOTICE PAYSAGE

I - PRESENTATION DU PROJET

L'EARL DANS LE VENT exploite un atelier porcin au lieu-dit "Le Bois" sur la commune TRAYES. Cette exploitation est de type polyculture élevage. L'EARL est représentée par M. MICHONNEAU PHILIPPE et M. MICHONNEAU ADRIEN.

L'EARL sollicite l'autorisation de construire :

- projet 1 : un hangar pour le stockage des céréales d'une emprise au sol de 591 m² et de 573 m² de surface de plancher,
- projet 2 : un local eau d'une emprise au sol de 24 m² et d'une surface de plancher de 20 m²,
- projet 3 : une porcherie de 664 places engraissement avec un local technique, emprise au sol de 808 m² et de 785 m² de surface de plancher,
- projet 4 : une porcherie de 200 places engraissement, de 640 places post-sevrage et un local d'embarquement de 200 places, emprise au sol de 644 m² et 629 m² de surface de plancher
- projet 5 : une fosse à lisier de 530 m³ total, de 15.00 m diamètre intérieur et d'une hauteur de 3.00 m, emprise au sol de 187 m² et pas de surface de plancher.

Les projets seront implantés sur les parcelles n°223, n°316, n°311 et n°215 en section C2 du cadastre. Ils seront situés à 685 mètres du Chaos Granitiques de Gâtine Poitevine, site classé le 22/08/2016 sur la commune de l'Absie.

L'élevage existant est déjà desservi par les réseaux EDF – Eau – PTT. Ces nouvelles constructions seront raccordées aux réseaux existants.

II – LE PAYSAGE

Ce chapitre a pour but d'évaluer l'impact visuel que l'installation projetée peut avoir sur son environnement proche.

A défaut de pouvoir rendre un jugement catégorique, nous nous contenterons, à partir des quelques caractères objectifs que sont la forme et les couleurs, le lien créé avec le bâti existant et la visibilité depuis les voies de communication, de fournir un début de réponse à la question de l'intégration des ouvrages agricoles dans le paysage.

La commune de TRAYES est couverte par une Règlement National d'Urbanisme et les constructions en projet seront implantées en zone Agricole.

TRAYES est une commune, qui appartient à l'arrondissement de BRESSUIRE et au canton de CERIZAY. L'altitude moyenne est de 183 mètres environ et sa superficie est de 23.56 km².

Les communes les plus proches sont : Largeasse, Neuvy-Bouin, Vernoux en Gâtine et l'Absie.

Le site se trouve à environ 5.00 km au sud du bourg de TRAYES, il est desservi par les routes départementales D748 et D143 puis par un chemin d'exploitation.

Le ruisseau des Brande s'écoule l'ouest sud du site d'exploitation et à 36 m du projet de la fosse à lisier. Aucun tiers ne se situe à moins de 100 mètres des projets de construction.

Le parcellaire se caractérise par un maillage assez dense de talus et de haies bocagères. Les champs occupent l'essentiel des surfaces, avec une dominance de prairies et de cultures de céréales (maïs, blé...).

Le bâti environnant est constitué de bâtiments d'exploitation agricole, type hangar et porcheries.

III – JUSTIFICATION DE L'INSERTION PAYSAGERE

Sur un plan rapproché, le terrain est implanté de bâtiment d'exploitation. Ils sont construits avec des matériaux traditionnels aux bâtiments agricoles, béton, panneaux béton et bardage tôles de couleur vert amande. Les toitures sont couvertes de fibrociment gris.

a) - Constructions

↳ Projet 1 : un hangar pour le stockage des céréales,

- soubassement : dalle béton armé,
- charpente : charpente métallique,
- élévation : mur en béton banché de 25 cm, hauteur 3.00 m et 1.00 m, avec bardage en tôle de couleur vert amande ral 6021
- ouvertures : portes en PVC blanc et portail à 2 battants de couleur vert amande,
- couverture : bac acier anti-condensation de couleur gris anthracite ral 7016 avec pose d'un chéneau contre le hangar existant.

↳ Projet 2 : un local eau,

- soubassement : posé sur dallage béton,
- charpente : bois traditionnelle,
- élévation : murs en parpaing de 15 cm, recouverts d'une isolation extérieure en panneaux sandwich de 5 cm, de couleur gris anthracite ral 7016,
- ouvertures : fenêtres et porte en PVC blanc,
- couverture : plaques fibrociment de couleur naturelle

↳ Projet 3 : une porcherie de 664 places engraissement avec un local technique,

- soubassement : dalle béton armé, mur en béton banché, ht.2.00 m,
- charpente : fermettes bois,
- élévation : mur en panneaux béton de couleur naturelle, hauteur 2.80 m et pointes des pignons en bardage tôle de couleur vert amande ral 6021,
- ouvertures : fenêtres et portes en PVC blanc,
- couverture : plaques fibrociment de couleur naturelle.

↳ Projet 4 : une porcherie de 200 places engraissement, de 640 places post-sevrage et un local d'embarquement

- soubassement : dalle béton armé, mur en béton banché, ht.1.75 m,
- charpente : fermettes bois,
- élévation : mur en panneaux béton de couleur naturelle, hauteur 2.80 m et pointe du pignon en bardage tôle de couleur vert amande ral 6021,
- ouvertures : fenêtres et portes en PVC blanc,
- couverture : plaques fibrociment de couleur naturelle.

↳ Projet 5 : une fosse à lisier de 530 m³ total

- maçonnerie : dalle béton armé et murs en béton banché, hauteur.3.00 m et aérienne de 2.70 m
- protection : grillage au pourtour, hauteur de 2.00 m.

b) – Conclusion

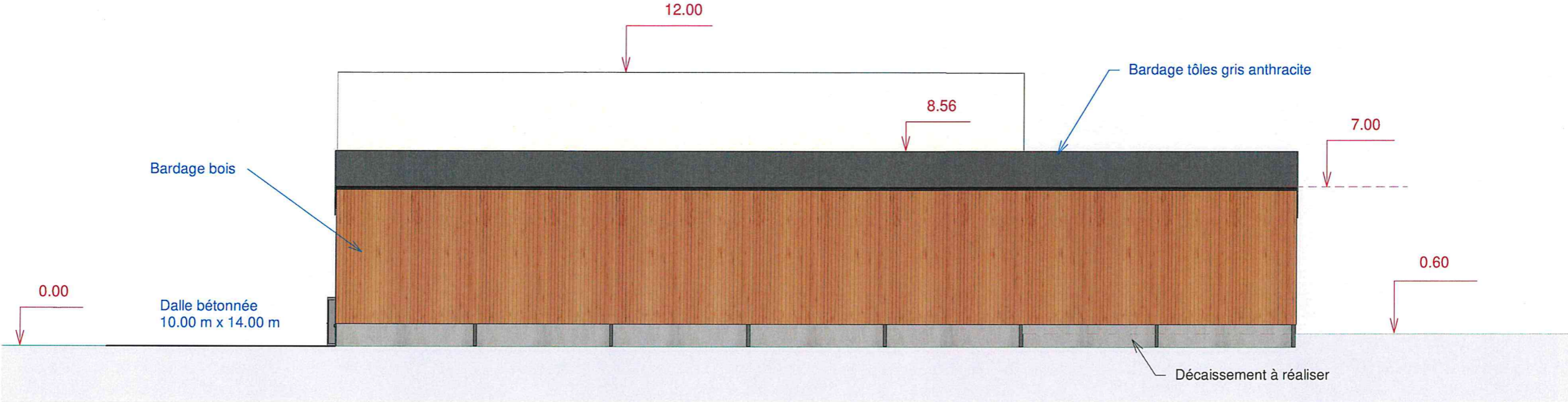
L'emplacement des projets a été déterminé par le mode de fonctionnement de l'élevage, ils seront très peu visibles des voies de circulation les plus proches et engendreront peu de changement dans une vision lointaine, puisqu'ils seront implantés à l'arrière d site de l'exploitation.

L'accès se fera par le chemin d'exploitation principal. A ce jour, il existe des plantations au pourtour du site d'exploitation, qui permettront d'obtenir une meilleure intégration paysagère.

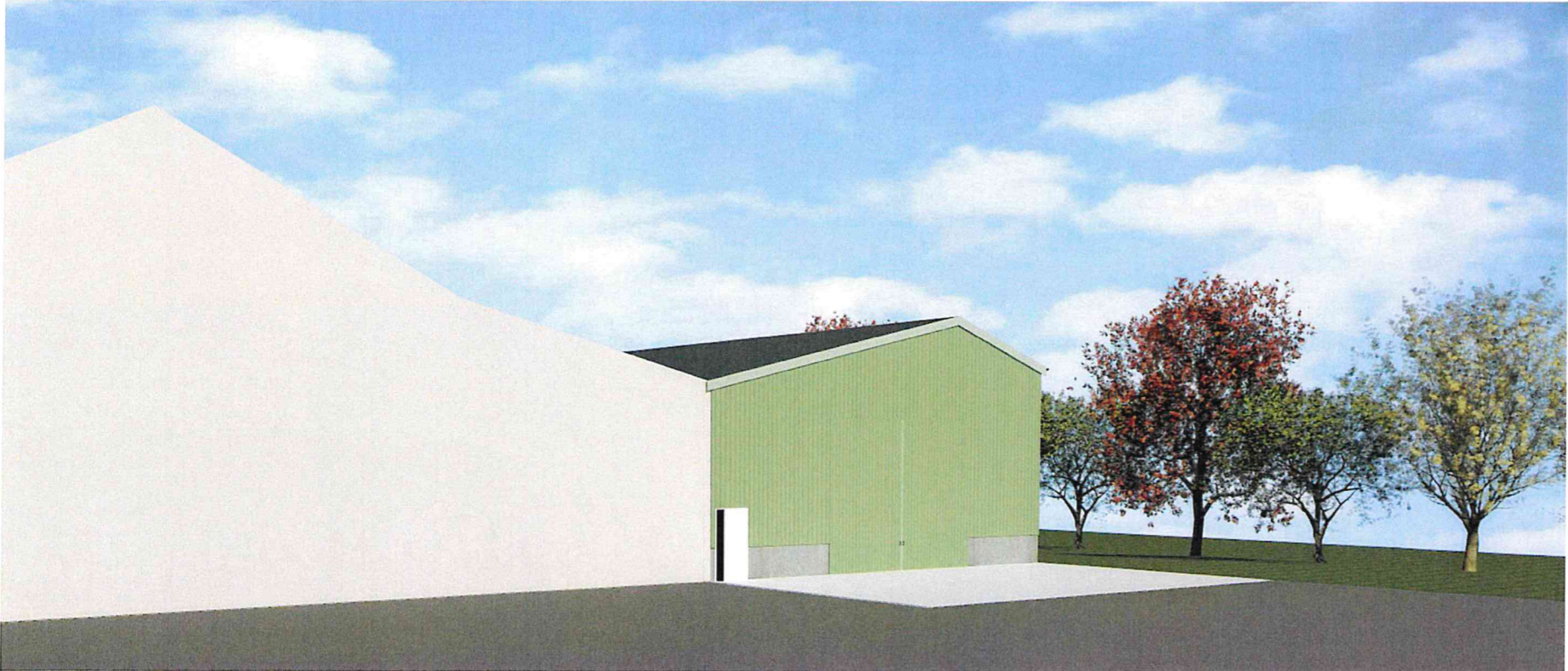
Les eaux pluviales seront collectées et dirigées vers le milieu naturel.

La pente naturelle des parcelles d'implantation sera également respectée (voir coupe de profil PC3) et les préfosse des porcheries en projet seront aériennes et semi-enterrées, identiques aux porcheries existantes.

Projet 1 : hangar pour stockage céréales de 591 m²

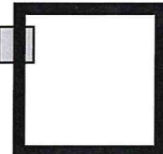


COUPE DE PROFIL DU TERRAIN NATUREL - ELEVATION EST



79DV4-FB/BLV

**DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES**



48, Rue A. ENAUD
22 600 LOUDEAC
TEL : 02-96-26-06-99
FAX : 02-96-26-03-63

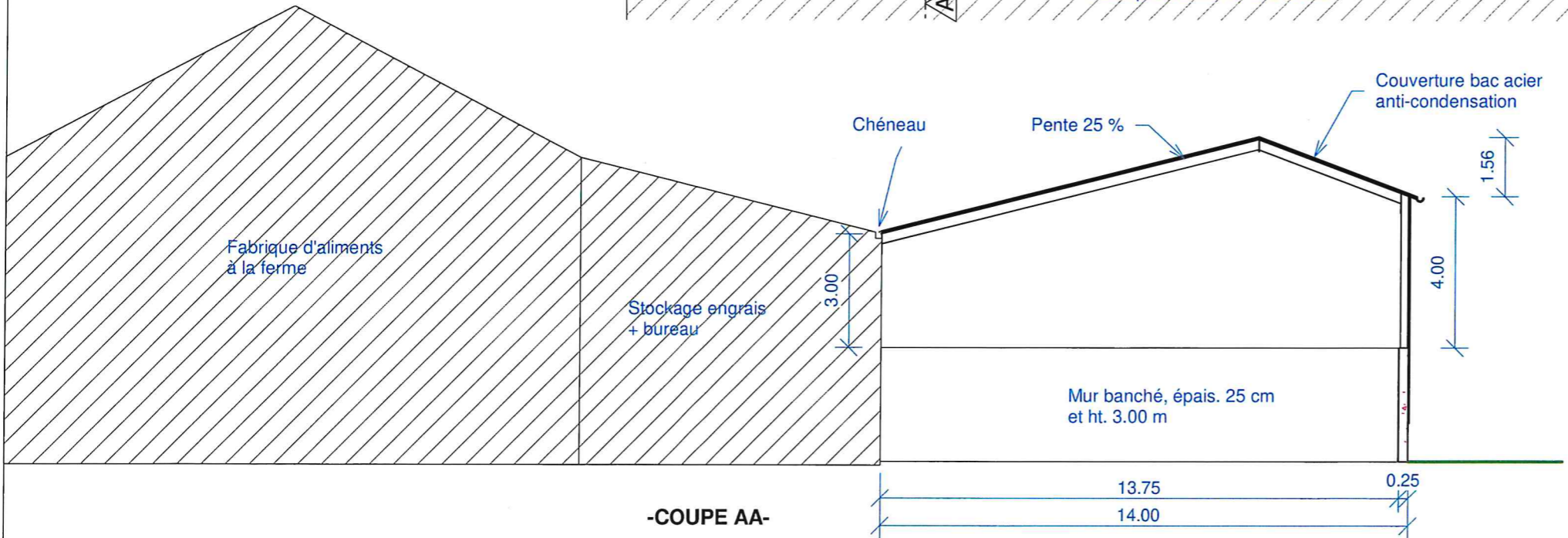
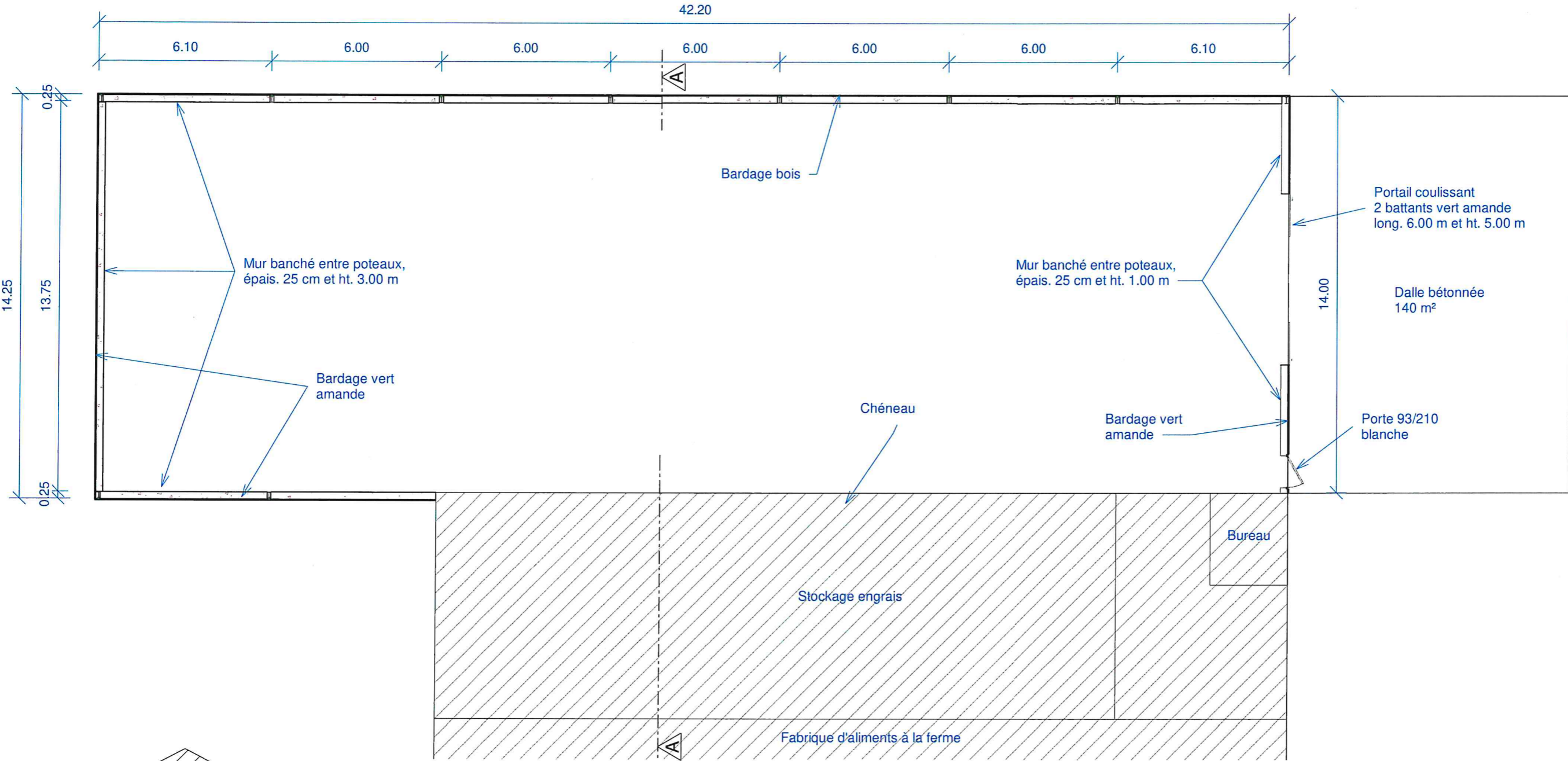
E-MAIL : agence@dagorne-guillemain.com

PC3 Echelle: 1 : 200 05/02/2020

Maître d'ouvrage	
EARL DANS LE VENT Le Bois 79240 TRAYES	
Adresse du projet	
Le Bois 57240 TRAYES	

Les présents plans ne constituent que le projet architectural. Ils sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire et ne peuvent, en aucun cas, être utilisés comme plans d'exécution.

Projet 1 : hangar pour stockage céréales de 591 m²



-COUPE AA-

DAGORNE GUILLEMIN ARCHITECTES

48, Rue A. ENAUD
22 600 LOUDEAC
TEL : 02-96-28-08-99
FAX : 02-96-28-03-63
E-MAIL : agence@dagorne-guillemain.com

79DV4-FB/BLV

PC5	Echelle: 1 : 150	05/02/2020
Maître d'ouvrage		
EARL DANS LE VENT Le Bois 79240 TRAYES		
Adresse du projet		
Le Bois 57240 TRAYES		

Les présents plans ne constituent que le projet architectural. Ils sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire et ne peuvent, en aucun cas, être utilisés comme plans d'exécution.